

Les membres de la CAPD du Doubs

M. le Ministre de l'Education nationale
S/c de M. le Recteur
de l'académie de Besançon

le 12/07/19

Objet : motion de la CAPD du Doubs

M. le Ministre,

Les opérations de mouvement intra-départemental des professeurs des écoles sont réalisées dans des conditions difficiles depuis déjà plusieurs années notamment en raison du manque de personnel administratif. Elles ne permettent pas un déroulement normal des opérations avec un rythme de travail respectueux de toutes et tous.

Cette année voit une aggravation importante de ce phénomène. La décision de mise en œuvre de nouvelles modalités des opérations de mouvements intra-départementaux malgré une déficience de leur organisation en amont a une incidence considérable. Les conditions des enseignants à titre individuel, des équipes et de leur fonctionnement, de la qualité du service à rendre, des personnels administratifs et des représentants des personnels s'en trouvent profondément affectées.

Nous demandons que soit mis fin à ce fonctionnement intenable pour toutes et tous et que soit opéré le plus rapidement possible le recrutement de personnel administratif permettant de rétablir des conditions humaines et acceptables, dans l'intérêt des personnes tout autant que celui du service.